



Procès-verbal de l'Assemblée villageoise du mercredi 11 février 2026 à 20h00

Présents : 7 membres du comité de l'AV
24 habitants du village
MM Thierry Pittet et Maxime Rognon, conseillers communaux

Excusés : Francine Gerber, Ilan Porret, Maël Porret, Noëlle et Gilles-Henri Porret, Stéphanie Pittet, Maguy et Sébastien Renaud, Bernard Vauthier, Lyse Zwahlen, Marianne Zwahlen

En préambule

Marc-André Magnin souhaite la bienvenue aux villageois et aux 2 conseillers communaux présents, et les remercie de leur présence.

Procès-verbal de la séance du 10.09.2025

Mélodie Joner procède à la lecture du dernier PV.

2 remarques sont apportées, à savoir :

La course aux œufs : les œufs n'étaient pas distribués en fonction des bonnes réponses, chacun recevait le même nombre d'œufs.

Déchets verts : le coût du ramassage des déchets verts (actuel et futur en cas de changement) est compris dans la taxe déchets.

Suite à ces remarques, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Comptes 2025

Anne-Marie Corthay commente les comptes 2025.

Les entrées se montent à Fr. 1'611.40, soit Fr. 1'200.- de subvention de la Commune, et Fr. 411.40 de dons récoltés dans les boîtes lors des diverses manifestations.

Les dépenses se montent à Fr. 1'893.10, soit Fr. 169.85 pour la course aux œufs, Fr. 180.25 pour le tournoi de pétanque, Fr. 377.75 pour le 1^{er} août, Fr. 227.45 pour la torrée, Fr. 139.75 pour la St-Nicolas, Fr. 141.35 pour les divers (vin notamment), Fr. 676.70 pour les verres de l'AV et Fr. -20.- de frais administratifs (en négatif car facture site Internet non reçue et remboursement liste des aînés par l'Association Place de la Guêpe).

Le déficit est donc de Fr. 281.70, et le solde en caisse est de Fr. 1'992.85.

Les comptes ont été vérifiés le 15.01.2026 par Mmes Estelle Porret Surmely et Mireille Gaille, et décharge est donnée à la caissière. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Jean-Marc Zwahlen se propose pour vérifier les comptes l'année prochaine avec Mireille Gaille.

Activités passées

Torrée et Saint-Nicolas

Ces activités sont bien appréciées et se sont bien déroulées.

Activités futures

Souper tartes canadiennes

Un souper tartes aura lieu le 14 mars 2026 à 17h30 à l'ancienne école.

Course aux oeufs

La course aux œufs aura lieu le 6 avril 2026, avec 2 rallyes pour petits et grands.

Soupe aux pois

Une soupe aux pois aura lieu dans le hangar d'Eric Porret le 25 avril 2026. Il est apprécié qu'un nouvel habitant s'engage pour organiser cette activité.

Tournoi pétanque

Le tournoi de pétanque aura lieu le 20 juin 2026.

1^{er} août

La fête du 1^{er} août aura lieu au même endroit que l'an dernier, le comité en place s'occupe de l'organisation.

Assemblée villageoise

Elle aura lieu le 02.09.2026 à 20h.

Budget 2026

Anne-Marie Corthay commente le budget 2026.

La subvention communale prévue est de Fr. 1'200.00, elle a d'ailleurs été votée par le conseil général, et les entrées extraordinaires dans les boîtes sont estimées à Fr. 300.00.

Les dépenses prévues sont de Fr. 2'000.00 (course aux œufs Fr. 200.00, tartes canadiennes Fr. 50.00, soupe aux pois Fr. 200.00, tournoi de pétanque Fr. 200.00, 1^{er} août Fr. 800.00, torrée Fr. 250.00, St-Nicolas Fr. 150.00, frais administratifs Fr. 50.00 et les divers Fr. 100.00.

Le budget 2026 est accepté.

Communications du comité

Therese Hirsbrunner et Olivier Besson font part des 2 communications suivantes :

Pont Porret

Le pont a été réparé dans les règles de l'art (pas de béton). A surveiller tout de même car il manquerait une dalle selon Bernard Vauthier et le service des monuments et site vaudois, et l'érosion risque de reprendre. La Commune est remerciée d'être intervenue pour réaliser ces travaux.

Banc sur l'Arcie

Les propriétaires contactés (Josiane Cuche et Jean-Daniel Porret) ne sont pas favorables à l'installation d'un banc sur leur terrain. Ils craignent que les déchets amenés autour d'un banc très fréquenté soient mangés par leurs animaux.

Divers

Projet agrandissement carrefour Toraille

La Commune a la volonté d'améliorer le carrefour au bas de la Toraille pour que le car postal puisse gagner du temps sur la traversée du village de Fresens, qui est compliquée vers le Vieux-Puits - Rue des Tilleuls – Rue des Fontaines. A ce stade, le projet est en discussion avec les personnes concernées (services techniques, propriétaires, ingénieurs du trafic).

Antenne sur l'entreprise Gaille Construction

Albert Porret informe que suite à la mise à l'enquête pour l'installation d'une antenne sur le silo de l'entreprise Gaille, 76 oppositions ont été récoltées et transmises à la commune.

Les opposants souhaitent trouver un autre emplacement afin d'éviter d'avoir cette antenne trop proches des habitations. La solution la plus adaptée serait sur le réservoir avant les Charrières en descendant à St-Aubin.

L'entreprise Salt estime qu'il n'est pas nécessaire de tenir une séance d'informations et renonce également à des négociations avec les opposants.

Il est demandé aux conseillers communaux présents de prendre en compte les 76 oppositions et d'écouter les craintes des villageois (santé, vue, dévalorisation des biens,...) en éloignant cette antenne le plus possible des habitations, en proposant cette alternative d'emplacement.

Place de jeux

Un panneau a été mise en place à la place de jeux, indiquant que durant les horaires scolaires seuls les élèves peuvent utiliser la place de jeux en présence d'un enseignant. Qu'en est-il ? Car d'autres personnes y viennent régulièrement avec de plus petits enfants durant ces heures là.

Maxime Rognon indique que l'installation de ce panneau est une norme BPA et qu'il va se pencher plus précisément sur le texte vu que la place de jeux se trouve dans un périmètre scolaire.

La réparation du haut du toboggan sera également réalisée.

PV des assemblées villageoises

Il est souhaité avoir accès aux PV plus rapidement.

Déchets verts

Maxime Rognon nous explique que suite à une étude mandatée par le canton, il en ressort que la qualité des déchets verts est à la baisse, car il y a de plus en plus de plastic qui se retrouve dans ces déchets. La collecte porte à porte semble être la meilleure solution puisqu'il sera possible de savoir qui a mis de mauvais déchets dans ses déchets verts. Les conteneurs de différents volumes seraient à la charge de chacun et le ramassage est compris dans la taxe déchets. Si cette solution est acceptée par le conseil général, ce système serait mis en place courant 2026 avec une fréquence de ramassage d'une fois par semaine en été et d'une fois toutes les 2 semaines en hiver.

Chiens

Les propriétaires de chiens sont encouragés à ramasser les crottes de leur(s) chien(s) et à mettre les sacs plastiques dans les poubelles prévues à cet effet.

Séance levée à 21h37. Le verre de l'amitié est servi.

Au nom du comité de l'Assemblée villageoise
Le Président La Secrétaire